Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 118 (2015)

Artikel: L'abbatiale de Bellelay : du lieu culturel au lieu culturel

Autor: Bonnefoit, Régine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-654536

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'abbatiale de Bellelay – Du lieu cultuel au lieu culturel

Régine Bonnefoit

Depuis 1963, l'église abbatiale de Bellelay, située au cœur du Jura bernois, accueille chaque année durant les mois d'été une exposition d'art contemporain. Achevé en 1714 par le célèbre architecte vorarlbergien Franz Beer, cet édifice baroque ne sert plus de lieu cultuel depuis sa sécularisation par les troupes révolutionnaires françaises en 1797. Dépourvu de toute couleur, à l'exception de la fresque du chœur dont il ne reste que des fragments, l'intérieur de l'église se prête particulièrement bien aux expositions d'art contemporain. Caroline Nicod lui a plaisamment donné le nom de «white cube baroque»¹. Plusieurs études ont déjà été consacrées à l'histoire des prémontrés de Bellelay, depuis la première mention du couvent en 1142 jusqu'à la laïcisation de l'église abbatiale². Mais on connaît moins les différentes initiatives de citoyens et de politiciens engagés qui, dès 1925, parvinrent à imposer le sauvetage et la restauration de l'église³, puis sa reconversion en lieu culturel. Les principaux moteurs de cette action furent souvent les directeurs de la clinique psychiatrique qui fut hébergée depuis 1898 dans les murs de l'abbaye et portait encore à ses débuts le nom de «maison de santé». Le docteur Jean-Jacques Fehr en particulier jouera un rôle capital dans la deuxième moitié du xxe siècle. La présente étude explore l'histoire de l'abbatiale de Bellelay de 1960 à nos jours. Les archives de la Fondation de l'abbatiale de Bellelay, créée le 1^{er} juillet 1982, ont permis de reconstituer l'évolution de la gestion et de la fonction de ce monument, de l'entrepôt de matériel à la «halle d'expositions» d'art contemporain⁴.

La Société des Amis du Vieux Bellelay (1925-1960)

Le 19 septembre 1925, sous la présidence du docteur Oskar Rothenhäusler, à l'époque directeur de la maison de santé de Bellelay, un groupe de vingt-sept personnes se réunit pour discuter du sort de l'église abbatiale dont l'état était catastrophique. Selon le procès-verbal, les questions faisant l'objet de débats étaient les suivantes: 1. L'église de Bellelay doitelle être restaurée? 2. Si oui, le moment est-il venu? 3. À quoi pourrait servir le bâtiment une fois rénové? On proposa finalement de convertir l'église abbatiale après sa restauration en «un musée d'art religieux», et ce projet fut inscrit au procès-verbal. Cependant, les participants tenaient aussi à prévoir un lieu pour le service religieux : «Éventuellement fermer le Chœur au moven d'une grille et l'affecter au culte». Le 7 novembre 1925, plus de cent personnes se rassemblèrent à l'hôtel de l'Ours à Bellelay, dont Walter Bösiger, conseiller d'État bernois et directeur cantonal des Travaux publics, qui promit «de faire construire une remise, afin de débarrasser l'église de tout ce qu'elle renferme actuellement [...]». C'est ce jour-là qu'il fut décidé de fonder une société pour le sauvetage de l'église, qui s'appela «Les Amis du Vieux Bellelay». Sa première séance se déroula le 10 avril 1926 à Moutier, sous la présidence de Joseph Choffat (1866-1939), un diplomate très engagé dans la vie associative. Le 5 juin 1926, cinquante membres de la société se rassemblèrent dans l'ancienne église abbatiale et décidèrent de lancer un appel «aux Musées et archivistes pour la recherche des objets ayant appartenu au Couvent de Bellelay» 5. À cette date, l'église abbatiale n'était toujours pas déblayée, comme il ressort du procès-verbal de la séance du 3 septembre 1927: «Il est demandé que l'État procède à la construction d'une remise permettant de vider l'église.» Au cours de cette séance, il fut décidé «de faire incessamment les démarches nécessaires à l'intention de classer l'église parmi les Monuments historiques ⁶.» C'est toutefois en 1949 seulement que le canton de Berne procéda à ce classement 7. Selon Jean-Jacques Fehr, la Société des Amis du Vieux Bellelay a été dissoute au moment de l'achèvement des travaux de restauration 8. Ces derniers furent effectués de 1956 à 1960 et permirent aux visiteurs de «retrouver la structure architecturale originelle [de l'abbatiale] 9. »

La Fondation du Vieux-Bellelay (1960-1978)

C'est le 26 juin 1960 que la Fondation du Vieux-Bellelay vit le jour; le conseiller d'État Virgile Moine (1900-1988) en fut élu président. L'article 4 du «Règlement de la Fondation du Vieux-Bellelay» concerne la future utilisation de l'église abbatiale: «L'église abbatiale peut être utilisée comme centre de manifestations de caractère culturel, scientifique ou artistique. Elle ne pourra être affectée qu'incidemment aux cultes des diverses confessions.» Dans l'article 3, il est stipulé: «L'église abbatiale rénovée est remise à l'État de Berne, respectivement à la Direction de la maison de santé de Bellelay, avec mission pour celle-ci de veiller à l'entretien du bâtiment, au contrôle des visites et à l'autorisation de manifestations de caractère artistique et culturel ¹⁰.» Ce paragraphe remettait la responsabilité du fonctionnement de l'église abbatiale en tant que lieu d'exposition entre les mains

du directeur de la clinique psychiatrique de l'époque. De 1950 à 1978, c'est le médecin et psychiatre Jean-Jacques Fehr (1912-2003), né à Genève, qui occupa cette position. Pendant plus d'un demi-siècle, il décida avec un inépuisable dévouement de toutes les manifestations culturelles à Bellelay ¹¹. En 1963, l'exposition du peintre Pierre-Philippe Warmbrodt, de Saint-Imier, marqua le début d'une activité artistique jamais interrompue jusqu'à nos jours. Deux décennies plus tard, Fehr se souvenait encore qu'à l'occasion de cette première exposition, il avait été frappé de voir «combien cette nef toute blanche, sans mobilier autre que les autels latéraux, pouvait convenir à une telle manifestation ¹².» Depuis sa reconversion, l'église abbatiale organise aussi régulièrement des concerts, bien que selon Fehr, le bâtiment ne s'y prête guère, comme en témoignent bon nombre de ses lettres ¹³. Le 12 juillet 1978, la Fondation du Vieux-Bellelay fut déclarée dissoute; ses membres décidèrent d'utiliser le capital épargné de la fondation pour la création d'un musée à Bellelay ¹⁴.

Le Comité des expositions (1969-1982)

Le 2 juillet 1981, Fehr communiqua à Walter Wenger, préposé aux Affaires culturelles du Jura bernois, l'information suivante: «[...] l'église abbatiale de Bellelay a été restaurée en 1960 par les soins du Comité de restauration du Vieux Bellelay que présidait M. Virgile Moine, conseiller d'État, directeur de l'Instruction publique et président également de la Commission cantonale des monuments historiques. Toutefois, comme l'abbatiale fait partie intégrante de la Clinique psychiatrique de Bellelay, c'est depuis lors le directeur de la clinique qui est responsable des manifestations culturelles qui s'y déroulent. Dans ce but, j'ai réuni, en 1969, un groupe de bonnes volontés, dit Comité des Expositions.» Max Robert (1908-1997), conseiller municipal de Moutier, journaliste, fondateur à Moutier du Club jurassien des arts et, en 1956, du Musée jurassien des beaux-arts, était une personnalité importante dans ce comité qui avait pour tâche de soutenir Fehr dans l'organisation des expositions annuelles. Plus loin dans la même lettre, Fehr rapporte: «Quand j'ai quitté mes fonctions de directeur en novembre 1978, ce Comité ad hoc (qui n'a jamais eu de statuts quelconques) a terminé son mandat. À titre bénévole, nous avons continué à patronner les manifestations de ces dernières années. Mais encore une fois, notre Comité n'a plus aucune base légale pour travailler [...]¹⁵». Cette anomalie ne pouvait être réparée que par la création d'une fondation. En 1982, Fehr révéla une autre fonction du comité dans une lettre à Gabriel Rais, administrateur de la clinique psychiatrique de Bellelay: «Pour éviter des tiraillements politiques et des usages abusifs de l'abbatiale, j'ai alors créé un comité des expositions

qui s'est chargé de 1969 à nos jours d'organiser toutes les manifestations qui pourraient s'y dérouler 16. » Le respect dû à l'ancien lieu cultuel devait rester le critère essentiel dans la sélection des artistes. C'est ainsi que Fehr se souvint en 1986: «Soucieux de respecter le caractère religieux de l'édifice, ce Comité des expositions fit appel en 1970 à Manessier, dont les œuvres s'intégrèrent particulièrement bien à la nef 17. » Après avoir séjourné en 1943 à l'abbaye de La Trappe de Soligny, Manessier axa entièrement son œuvre sur des thèmes religieux.

Le 12 juillet 1978, Fehr, Virgile Moine, Henri Gorgé, président de Pro Jura, et Marcel Moser, conservateur du registre foncier, se rencontrèrent à l'hôtel de l'Ours à Bellelay et décidèrent «d'attribuer le fonds restant du "Vieux Bellelay", soit la somme de 21960,60 fr., à la création d'un musée». Mais pour ce faire, il fallait d'abord dissoudre le Comité des expositions, «ce qui a été fait au 31 décembre 1982» ¹⁸. C'est ainsi qu'officiellement, le Comité des expositions fut dissous, cinq mois seulement après la création de la Fondation de l'abbatiale de Bellelay.

Comité provisoire pour la création d'un Musée historique régional sur Bellelay

Le 22 juillet 1978, MM. Fehr, Moine, Moser et Gorgé fondèrent un «comité provisoire pour la création d'un Musée historique régional sur Bellelay». Celui-ci «devrait présenter par des images, des documents et des objets la vie culturelle et économique du célèbre monastère » 19. Le 5 octobre 1978, Fehr soumit à Alfred Wyss, auteur de l'une des premières études sur l'ancienne abbaye des prémontrés de Bellelay²⁰, l'idée de la création d'un «Musée du Vieux Bellelay» dans la galerie de l'église: «Pour cette raison, et d'entente avec M. le conseiller d'État Virgile Moine, rénovateur de l'abbatiale, nous avons décidé de fonder un comité pour instaurer dans la galerie un "Musée du Vieux Bellelay". Cette magnifique galerie d'une longueur de 50 m de chaque côté, sans compter la face à l'ouest, permettrait une exposition remarquable de documents historiques. Il s'agirait pour nous d'y montrer des documents photographiés ou agrandis avec texte à l'appui, qui racontent l'histoire du Vieux Bellelay. Ce musée ne serait naturellement ouvert qu'en été, en même temps que les expositions de peinture, soit pratiquement de mi-juin à mi-septembre²¹.» Bien vite, Fehr réalisa qu'il fallait abandonner toute idée d'exposition d'objets, comme il devait le déclarer à Virgile Moine le 14 février 1984: «Ne disposant d'aucune antiquité au départ, il est difficile de créer de toutes pièces un musée. Par contre, il nous a paru plus pragmatique de mettre sur pied une exposition historique permanente sur la galerie de l'abbatiale, évoquant l'histoire de Bellelay, de sa fondation en 1136 jusqu'au xix^e siècle. Cette exposition devrait s'ouvrir en 1986, date du 850^e anniversaire de Bellelay²².» Cependant, l'exposition ne fut prête qu'une année plus tard²³. En 1990 parut un ouvrage d'accompagnement sur l'exposition historique, rédigé par les historiens suisses François de Capitani et Harry Zaugg²⁴. À l'occasion du tricentenaire de l'abbatiale de Bellelay, l'exposition historique fut transférée dans la crypte en 2014.

La Fondation de l'abbatiale de Bellelay (1982 à nos jours)

Dans une lettre de 1982 à Gabriel Rais, Fehr justifia la nécessité de la création d'une fondation en avançant l'argument suivant: «Ni le directeur, ni l'administrateur ne peuvent à eux seuls et du fait de leur spécialisation professionnelle endosser la responsabilité des manifestations culturelles ²⁵.» Après la retraite de Fehr, aucun de ses successeurs ne fut plus obligé de remplir la mission dont la direction devait s'acquitter dans le «Règlement de la Fondation du Vieux-Bellelay» de 1961, à savoir «veiller à l'entretien du bâtiment, au contrôle des visites et à l'autorisation de manifestations de caractère artistique et culturel» ²⁶.

Le 11 février 1982, Fehr soumit à l'examen d'Émile Huber, secrétaire à la direction de l'hygiène publique du canton de Berne, un projet de statuts d'une «Fondation de l'abbatiale de Bellelay» sise à Bellelay. Ses buts sont définis comme suit dans l'article 4 du projet: «a) doter l'abbatiale d'un musée destiné à conserver les archives de cette institution; b) organiser les archives de l'abbatiale en centre permanent de documents historiques et culturels; c) organiser des expositions de peinture, de sculpture et autres œuvres d'art; d) organiser des cultes, concerts ou autres manifestations de caractère spirituel et culturel²⁷.» Le dernier point témoigne du désir toujours présent d'utiliser au besoin l'église abbatiale comme lieu cultuel. Pour faciliter l'accrochage des peintures, Fehr fit dresser en 1984 des panneaux d'exposition à l'intérieur de l'église, qui ne furent retirés qu'en 2001. L'église devint par là même définitivement lieu culturel, au détriment toutefois de son usage comme lieu cultuel. Fehr justifia cette décision au printemps 1984, dans une lettre adressée à Hermann von Fischer, conservateur des Monuments historiques de Berne: «Lors de la restauration de l'abbatiale en 1960, il avait été convenu que ce monument historique devait pouvoir servir de centre culturel, mais aussi occasionnellement aux cultes des deux confessions. En raison de la température comme de la mauvaise acoustique, les demandes de cultes ont été extrêmement rares. Les cultes protestants n'ont réuni que peu de personnes et n'ont eu lieu en vingt ans qu'une demi-douzaine de fois. Une seule fois la messe y a été célébrée et encore fut-ce à la demande du Comité de restauration. Si à l'avenir d'autres personnes nous le demandaient, nous serions disposés à leur prêter le local, mais encore une fois, une telle éventualité est rarissime. Afin de mieux adapter le local aux expositions que nous comptons organiser chaque année, nous avons, à titre provisoire, déplacé le maître-autel et fait un projet de nouvelles dispositions des panneaux pour l'année 1984²⁸.»

Dans de nombreux cas, les visiteurs de l'exposition annuelle purent non seulement admirer des œuvres d'art, mais aussi en faire l'acquisition. Une lettre que Fehr envoie en 1990 à Jean-Roland Graf du département des Affaires culturelles donne un aperçu du concept de financement de la fondation: «En ce qui concerne le budget d'exploitation – pour l'exposition de peinture dans la nef et pour la partie historique sur la galerie –, ce budget est équilibré. En effet, le pourcentage que nous prélevons sur les ventes des tableaux, soit le 20%, ajouté aux billets d'entrée (chaque été 5000 visiteurs) suffisent dans la règle à couvrir les autres frais d'exploitation annuels, salaire de la caissière, surveillant, publicité, assurance, etc.²⁹» De plus, durant des décennies, les artistes s'engagèrent contractuellement à offrir dans le cadre de leur exposition une de leurs œuvres à la Fondation de l'abbatiale de Bellelay. C'est ainsi que durant toute cette période, elle put se constituer une importante collection d'art, qui fut présentée en 2002 au Musée jurassien des arts de Moutier, parallèlement à la trente-cinquième exposition d'été de l'abbaye. Par ailleurs, on pouvait en même temps admirer à Moutier des œuvres de patients de la clinique psychiatrique: «Ces dernières ont été conservées par le docteur Jean-Jacques Fehr et forment un bel ensemble d'art dit "brut" 30. » En s'intéressant à l'effet thérapeutique de la création artistique et aux œuvres réalisées par ses patients dans ce contexte, Fehr marchait sur les traces du célèbre médecin et historien d'art Hans Prinzhorn $(1886-1933)^{31}$.

En 2009, la Fondation décida que la sélection des artistes ferait désormais l'objet d'une mise au concours publique à l'échelle nationale. Pour l'année 2010, cinquante et un artistes présentèrent un projet, ce qui prouve bien l'incontestable attrait que suscite l'église abbatiale en tant que lieu d'exposition. Pour soutenir ses activités, la Fondation de l'abbatiale de Bellelay créa l'association Artforum Bellelay, dont la première assemblée plénière se tint cette même année ³².

Impulsorium:

l'utopie d'un centre international des arts à Bellelay

C'est le 15 avril 1989 que fut créée la Fondation Impulsorium à Berne et qu'elle se présenta pour la première fois au Kunstmuseum de Berne comme «Centre international des arts». L'idée et l'initiative remontent au photographe et designer suisse Jürg Wyss, qui publia une brochure le 6 mars

1989, dans laquelle sont exposés les buts de la fondation dissoute en 1999³³. Wyss nourrissait l'idée «de construire un lieu d'où émaneraient de nouvelles impulsions majeures», ce qui lui fit choisir le nom d'«Impulsorium» pour la fondation. Elle se voulait un «centre de rencontres culturel interdisciplinaire national et international, sans restrictions idéologiques, politiques ou linguistiques». Il imagina une infrastructure pour une centaine d'artistes de la jeune génération, censés travailler sous la houlette de leurs aînés jouissant d'une renommée internationale. L'éventail des cours comprenait l'architecture, la peinture, la sculpture, les arts graphiques, le design, la photographie, la vidéo, le cinéma, les performances, la communication, la musique, la dramaturgie, la chorégraphie, ainsi que la réalisation de décors de théâtre et de costumes. De plus, il avait été prévu des cours théoriques de philosophie, d'esthétique, d'histoire de l'art, de politique, de poésie, de sémiologie, etc. Par ailleurs, Impulsorium devait monter un centre de documentation – sous le nom d'«artothèque» – en collaboration avec les bibliothèques, l'Institut suisse pour l'étude de l'art et l'Académie suisse pour les sciences humaines. Ce lieu était supposé renfermer des livres, des revues spécialisées, des vidéos, des enregistrements sur bandes magnétiques, des photos et des «dossiers concernant les artistes les plus célèbres». Selon les dires de Wyss dans sa brochure, c'est en 1983, à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf, qu'il lui fut suggéré d'édifier pareil centre: «[...] les professeurs Joseph Beuys et Christian Megert furent les premiers à me donner des impulsions pour créer un lieu de rencontres et de formation libre en Suisse à l'échelon international.» En se rendant dans des ateliers ou à des répétitions théâtrales et musicales, le public était invité à assister de près à la naissance de l'art. Wyss s'imaginait un lieu dans la nature, privilégiant le travail en plein air et la création d'un parc de sculptures. Alors qu'il était à la recherche d'un emplacement idéal en Suisse, son regard tomba sur Bellelay. À la page 13 de sa brochure, figure un plan utopique de Bellelay, où les nouveaux bâtiments côtoient l'assise historique (fig. 1). Sur ce plan, le visiteur pénètre dans le terrain par le côté ouest après avoir franchi un portail (A) et passe devant une fontaine comprenant des sculptures (B) qui conduisent au bâtiment de l'abbaye. Au nord du portail d'entrée, se trouve un «musée Impulsorium» (161), et au sud, un bâtiment pour des ateliers (157-159). Le jardin de l'abbaye comprend un «bâtiment central» (E), dont Wyss explique la fonction en ces termes: «L'Impulsorium se compose d'un bâtiment central au sens d'une architecture-sculpture. Les locaux centraux se voient dotés d'une affectation polyvalente: parallèlement aux affaires internes de l'Impulsorium, le bâtiment central devient également le théâtre de diverses activités publiques telles que des festivals, des conférences, des symposiums, des ventes aux enchères, des expositions, et bien d'autres manifestations encore.» À l'est du bâtiment central, un chemin passe devant des pavillons d'exposition (F) et traverse un pont (H) pour aboutir à une «tour culturelle» (J). Au nord du jardin se trouve un espace réservé aux colloques (D), et au

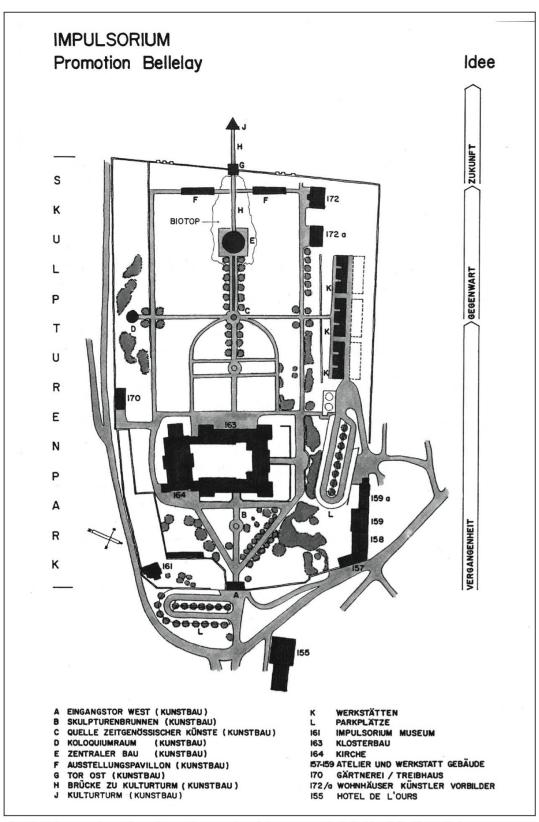


Fig. 1: Plan utopique du «Centre international des arts», sis à l'abbatiale de Bellelay, conçu par Impulsorium, 1989.

sud sont prévus des logements pour les artistes (172), ainsi que des ateliers (K). La brochure informe qu'une étude de faisabilité serait réalisée «en étroite collaboration avec un groupe de travail convoqué par le conseil d'État bernois, sous la direction du D^r ès sciences *honoris causa* Joseph Flach». La fondation devait être soutenue par une association du nom de «Club Impulsorium 1991». Cette date de 1991, choisie pour la pose de la première pierre du centre d'art, faisait référence à l'année du 700° anniversaire de la Confédération.

Le 11 octobre 1989, Kurt Nuspliger, chancelier du canton de Berne, communiqua à la Fondation de l'abbatiale de Bellelay les plans ambitieux de l'Impulsorium sous forme d'un «rapport de la direction de l'hygiène publique et du délégué du Conseil-exécutif à la promotion de Bellelay» et lui demanda de prendre position. Le projet de «construction de deux nouvelles cliniques dans le Jura bernois selon les critères d'une médecine moderne»³⁴ était la condition préalable à la réalisation d'un centre international des arts à Bellelay. Le déménagement de la clinique devait offrir de l'espace pour «l'accueil, à l'abbaye de Bellelay, du centre international de formation artistique préconisé par la fondation Impulsorium³⁵.» Jean-Jacques Fehr et Michel Zumkehr, secrétaire de la Fondation de l'abbatiale de Bellelay, répondirent avec enthousiasme le 24 novembre 1989 à la chancellerie d'État du canton de Berne: «Connaissant bien les bâtiments, nous sommes unanimes à constater que ce superbe édifice du xviii^e siècle, qui compte plus de 80 pièces, dont quelques-unes très vastes, n'est plus adapté pour héberger des malades mentaux et qu'il est très urgent de pouvoir construire pour eux une clinique moderne qui réponde aux conditions de vie de notre époque. Par contre, l'affectation de ces locaux pour en faire des ateliers pour artistes ou autres activités culturelles est tout à fait judicieuse. [...] La mise sur pied de centres artistiques ne doit pas rester le privilège des grandes villes et l'Impulsorium à Bellelay peut parfaitement devenir un centre de renommée internationale. [...] À l'unanimité des membres, notre conseil de Fondation appuie chaleureusement le projet Impulsorium et recommande son acceptation pour le Grand Conseil³⁶.» En 1990, Andreas Kägi, collaborateur de la fondation Impulsorium, déclara à Fehr que les initiateurs du projet seraient Joseph Beuys et Christian Megert, et que des artistes tels que Markus Lüpertz, Nam June Paik, Magdalena Jetelová, Nan Hoover et Günther Uecker soutiendraient «pleinement le projet Impulsorium»³⁷. Comme tous les artistes mentionnés enseignaient à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf, Bellelay serait devenue une sorte de filiale verte de la célèbre académie allemande. Mais les frais élevés, que Kägi estimait à soixante millions de francs, devaient vouer d'emblée ce projet à l'échec³⁸. De plus, le financement d'un nouveau bâtiment pour une clinique psychiatrique était tout sauf garanti. Le 28 janvier 1991, Fehr se vit donc contraint d'annuler un colloque atelier prévu pour l'été à Bellelay sous la direction de Tony Cragg et de Magdalena Jetelová, tous deux professeurs

à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf³⁹: «L'avenir de la clinique psychiatrique n'étant officiellement pas encore décidé, notre fondation doit se limiter pour le moment à de simples expositions comme nous les pratiquons depuis plus de 20 ans. Par ailleurs le subventionnement de cet atelier ne nous était pas assuré, ce qui, vu notre situation financière, ne nous permet pas d'improviser ce colloque atelier⁴⁰.» C'est ainsi qu'en 1998, la clinique toujours située dans les bâtiments de l'abbaye a pu célébrer son centenaire avec une exposition de Rolf Spinnler⁴¹.

L'abbatiale de Bellelay comme «lieu autre»

Qu'elle soit lieu cultuel ou lieu culturel, l'abbatiale de Bellelay est avant tout un «lieu autre» au sens de Michel Foucault⁴². À elles seules, l'atmosphère de l'espace intérieur et l'exceptionnelle qualité architectonique permettent à l'église abbatiale de se démarquer de son environnement champêtre et révèlent à chaque visiteur qu'il pénètre dans un «lieu autre». Rudy Decelière, un artiste né en France en 1979, s'est référé à l'altérité du lieu dans le titre de son installation sonore, créée pour l'église abbatiale de Bellelay en 2012: Allotopies I, II & III, du grec allos (autre) et topos (lieu). Dans un entretien à propos de son installation photographique de 2014, Renate Buser a évoqué l'église abbatiale comme un lieu «empli d'une atmosphère et d'une aura, que je ressens plutôt comme l'écho d'un lieu sacré» 43. À Bellelay, l'expression latine Saxa loquuntur («les pierres parlent») prend tout son sens. Même après sa reconversion, l'abbatiale de Bellelay reste un «lieu de la mémoire», qu'il convient de respecter⁴⁴. Dans son étude sur l'utilisation ou la reconversion des églises comme lieux d'exposition, Lara Blanchy note: «Un lieu de culte, même désaffecté, conserve une certaine charge, ce qu'on l'on qualifie souvent d' "esprit du lieu". Pour qu'une exposition dans un lieu de culte soit réussie, [...] il faut que l'artiste et ses œuvres correspondent à l'esprit du lieu 45.»

Le dialogue avec le lieu

Dans ses statuts, la Fondation de l'abbatiale de Bellelay fixe comme critère exprès de sélection la référence et l'intégration de l'artiste au lieu: «La Fondation de l'abbatiale de Bellelay a pour but de mettre en valeur le site historique de l'abbatiale de Bellelay. Elle organise notamment une exposition d'art contemporain par année en invitant un artiste à concevoir une installation qui entre en dialogue avec l'architecture baroque du lieu ⁴⁶.» Dans le passé, certains artistes ont communiqué non seulement avec l'architecture, mais aussi avec sa vocation initiale en tant que lieu cultuel. Tel

est le cas notamment de Catherine Gfeller, photographe et vidéaste née à Neuchâtel en 1966, qui a réussi à s'imposer lors de la première mise au concours publique de l'exposition d'été 2009 face aux cinquante et un autres concurrents. Dans son rapport final sur la procédure de sélection, le jury devait conclure: «Les multiples facteurs d'intégration, à l'esprit du lieu, au contexte architectural, à l'environnement, ont constitué les principaux critères de jugement. [...] Le jury a finalement choisi le projet "Procession croisée" de Catherine Gfeller pour sa qualité et sa force d'intégration à l'architecture de l'abbatiale. Ce projet ponctue, de l'entrée jusqu'au chœur, la succession des espaces et renforce spirituellement et matériellement la lisibilité de la composition architecturale du lieu⁴⁷.» La figure de la Vierge, à laquelle fut très tôt dédiée l'église de Bellelay⁴⁸, constituait le leitmotiv de l'exposition de Gfeller. Au-dessus du tabernacle, qui a été vendu après la sécularisation, se trouvait jadis une statue de la Vierge Marie, flanquée des deux anges encore conservés sur la peinture murale⁴⁹. À l'intérieur du



Fig. 2: Catherine Gfeller, Mannequin vêtu de Madone, réalisé dans le cadre de l'installation *Processions croisées*, 2010 (© Catherine Gfeller, Prolitteris Zurich).

chœur, Gfeller plaça devant la fresque un mannequin enveloppé de longs vêtements et couronné d'une auréole. Sa tête apparaît dès lors comme entourée de ces deux anges agenouillés, qui rendaient jadis hommage à la statue de Marie sur le tabernacle (fig. 2).

Dans le chœur liturgique, l'artiste posa d'autres Vierges richement ornées et parées de couronnes dorées, entre des mannequins arborant des tenues contemporaines. Elle se réfère ainsi aux processions de la semaine sainte à Séville, où les différentes confréries de la ville portent à la cathédrale leurs statues de madones sur des autels richement décorés. Des photos, que Gfeller avait prises au cours des processions de Séville, étaient suspendues aux murs et jonchaient le sol du sanctuaire ⁵⁰. Des chaises placées devant une niche dans la grande nef invitaient les visiteurs à s'attarder face à une sorte d'autel vidéographique diffusant *Le Dit des Vierges* (fig. 3). De cette manière, l'artiste était parvenue, comme autrefois au temps des Habsbourg, à marier le baroque espagnol et vorarlbergien.

Cinq ans auparavant, l'artiste Philippe Fretz, né à Genève en 1969, avait suspendu trois caissons lumineux entre les pilastres des trois travées, sur lesquels on pouvait lire quatre mots en néon blanc: «merci», «pardon» et «au secours!». Il s'agit des trois grandes composantes de toute prière: l'action de grâce, la demande de rédemption des péchés, l'imploration du salut.



Fig. 3: Catherine Gfeller, *Le Dit des Vierges*, Vidéo, DV Pal, 13 min 19 s, 2010 (© Catherine Gfeller, Prolitteris Zurich).

Du sol du chœur montait vers le haut du mur un petit téléphérique, sur la cabine duquel était inscrite la phrase d'une autre prière: «Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, aie pitié de moi, pécheur ⁵¹.» Cette ascension vers les hauteurs, là où la fresque murale se dissout en une lumière jaune clair dans les sphères célestes, symbolise l'aspiration de l'orant à la résurrection.

Parallèlement à la carcasse d'un bateau inachevé, Christian Gonzenbach exposa dans l'église abbatiale en 2009 toutes sortes de curiosités, rappelant ces nombreux objets étranges qu'on exhibait déjà dans les églises au Moyen Âge. À titre d'exemple, des ossements antédiluviens d'êtres gigantesques étaient suspendus dans les églises de Heilbronn et d'Alpirsbach en Forêt-Noire⁵². Reprenant cette tradition, Gonzenbach exposa à Bellelay des pattes d'autruche tannées et cirées ainsi que d'immenses ossements en plâtre, tourbe et colle (fig. 4)⁵³.



Fig. 4: Christian Gonzenbach, au premier plan: *Bottes*, cuir de pattes d'autruche, 2008; au fond: *Répliques*, ossements en plâtre, tourbe et colle, 2008 (photographie Olivier Pasqual).



Fig. 5: Romain Crelier, *La mise en abîme*, récipients circulaires reliés entre eux et remplis d'huile de vidange de moteur, 2013.

Dialogue avec l'architecture

D'autres artistes dialoguent davantage avec l'architecture baroque qu'avec le passé sacré. C'est ainsi qu'en 2013, l'artiste Romain Crelier, né en 1962 à Porrentruy, exposa deux groupes de trois bacs circulaires reliés entre eux et remplis d'huile de vidange de moteur (fig. 5) qui se succédaient dans le chœur liturgique et la nef de l'église abbatiale. La surface noire de l'huile reflétait l'architecture baroque, tel un miroir brillant. Marina Porobic, commissaire de cette exposition, commenta la quintessence de cette installation dans les termes suivants: «L'espace de l'abbatiale, en tant que contenant de cette installation, devient ainsi lui-même contenu: une image dans l'image, une mise en abîme 54.»

En 2014, la photographe bâloise Renate Buser réalisa une installation intitulée *Barock*. S'inspirant de ce style architectural qui donne l'illusion d'élargir l'espace, Buser travailla dans ce sens avec les artifices baroques du trompe-l'œil. Elle commença par photographier divers éléments architecturaux de l'église abbatiale, notamment les chapiteaux corinthiens à acanthe et les ornements de stuc, puis elle imprima ces images sur huit bâches de format monumental, qu'elle plaça sur la façade et dans l'espace. La bâche qui recouvrait la façade créait un effet d'ouverture, permettant au regard du visiteur de contempler la succession des pilastres à l'intérieur de l'église.

Face à la grille en fer forgé fermant le chœur liturgique, le spectateur avait l'impression de se trouver devant l'aile centrale ouverte (fig. 6). En fait, il s'agissait d'une bâche reproduisant une vue de biais de la grille fermée, que Buser avait tendue entre les deux volets latéraux ⁵⁵.

Reconversion d'églises en musées et centres culturels

La raréfaction des membres de l'Église et de tous ceux qui observent une pratique religieuse, la diminution du nombre des prêtres, de même qu'un changement fondamental des valeurs s'accompagnant d'une sécularisation de la société ont abouti naguère à la reconversion d'un grand nombre d'églises – phénomène qui, d'ailleurs, risque bien de se produire encore à l'avenir. Le 24 avril 2006, Joachim Günter intitula un article dans la *Neue Zürcher Zeitung*: «Si l'on veut sauver les églises, il faut tolérer des reconversions.» Durant ces dernières décennies, de nombreux colloques et publications ont débattu des problèmes qui en découlent ⁵⁶. En mai 2012, le «portail des réformés de Suisse» (*Das Portal der Reformierten*, www.ref. ch) effectua un sondage intitulé «Doit-on utiliser les églises autrement?»



Fig. 6: Renate Buser, *Barock*, bâche reproduisant une vue de biais de la grille fermée, tendue entre les deux volets latéraux de la même grille, 2014.

Une telle reconversion, qui se pose de la même manière pour les deux Églises nationales, fit l'objet en 2012 d'un des thèmes majeurs de l'annuaire de la Société suisse de Saint-Luc (Schweizerische St. Lukasgesellschaft für Kunst und Kirche) 57. Dans la plupart des cas, l'usage muséal s'est avéré être celui qui respectait le mieux les monuments religieux 58. En ce qui concerne

Bellelay, ainsi que certains autres couvents et églises reconvertis depuis les années 1970 en lieux d'exposition d'art contemporain, on peut observer un effet de synergie ⁵⁹. Les visiteurs qui se rendent à Bellelay avec le projet d'aller admirer un monument baroque entrent incidemment en contact avec l'art contemporain. À l'inverse, ceux qui ont été attirés par l'exposition annuelle d'été à Bellelay découvrent par la même occasion l'un des plus prestigieux édifices baroques de la Suisse.

Régine Bonnefoit est historienne de l'art et conservatrice de la Fondation Oskar Kokoschka à Vevey. Elle est professeur extraordinaire à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'université de Neuchâtel.

NOTES

- ¹ NICOD Caroline, «Les lieux de la mémoire et le téléphérique du souvenir», in NICOD Caroline (dir.), *Philippe Fretz*, Lausanne, 2005, p. 4-14.
- ² SCHMUTZ NICOD Catherine, *L'ancienne abbaye de Bellelay* (Guides de monuments suisses), Berne, 2003; REBETEZ Jean-Claude, GIGANDET Cyrille, «Bellelay», in *Helvetia Sacra*, IV, vol. 3, Berne, 2002, p. 69-135; Wyss Alfred, de Raemy Daniel, *L'ancienne abbaye de Bellelay. Histoire de son architecture*, s. 1. (Intervalles), 1992; GIGANDET Cyrille, «Bellelay, histoire d'une ancienne abbaye de Prémontré», in *Intervalles. Revue culturelle du Jura bernois et de Bienne*, nº 15, juin 1986, p. 9-153.
- ³ Voir dans les présents *Actes* l'article de Pierre-Yves Moeschler.
- ⁴ Les Archives de la Fondation de l'abbatiale de Bellelay se trouvent dans la crypte de l'église. Nous remercions vivement Marina Porobic, conservatrice et membre de la Fondation depuis 2012, pour sa précieuse collaboration durant les recherches *in situ*.
- ⁵ Le mobilier de l'abbatiale de Bellelay a presque complètement disparu. Vendu aux enchères en 1798, il fut dispersé pour l'essentiel dans les paroisses de la région; voir Wyss et de RAEMY 1992 (note 2), p. 89.
- Les passages cités ici proviennent des procès-verbaux de la Société des Amis du Vieux Bellelay, que Jean-Jacques Fehr a envoyés le 25 avril 1985 sous forme de copies à Walter Wenger, du Service des affaires culturelles du canton de Berne. Les procès-verbaux se trouvent dans les Archives de la Fondation de l'abbatiale de Bellelay (abrégées ci-après: AFAB), dossier: Fondation «Vieux-Bellelay». La lettre de Fehr à Wenger commence par la phrase suivante: «Suite à notre entretien téléphonique, je vous adresse ci-joint le duplicata des pièces d'archives que je possède concernant les Sociétés qui ont précédé la création de notre Fondation l'ABBATIALE DE BELLELAY.»
- ⁷ Voir l'article de Pierre-Yves Moeschler dans les présents *Actes*.
- ⁸ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Walter Wenger du 25 avril 1985 (AFAB, dossier: Fondation «Vieux-Bellelay»).
- FEHR Jean-Jacques, «Bellelay de la Révolution à nos jours», in *Intervalles*, 1986 (voir note 2), p. 185-190, spéc. p. 189.
- Règlement de la Fondation du Vieux-Bellelay, adopté le 26 juin 1960, approuvé le 3 mars 1961 par le Conseil-exécutif du canton de Berne (AFAB, dossier: Fondation «Vieux-Bellelay»).

- Une brève biographie de Jean-Jacques Fehr se trouve dans *Intervalles*, 1986 (voir note 2), p. 192. Voir également Nogueira María, *Bellelay, ancien couvent devenu hôpital psychiatrique* (1789-1960), mémoire de licence dactylographié, Neuchâtel, 2007, p. 56.
- ¹² Fehr 1986 (voir note 9), p. 190.
- ¹³ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Alfred Wyss du 5 octobre 1978: «La mauvaise acoustique du bâtiment nous a obligé d'abandonner peu à peu toute idée d'un concert ou de manifestation musicale pour nous concentrer sur des expositions de peinture [...]» (AFAB, dossier: Archives I/Abbatiale 1978-1981).
- ¹⁴ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Virgile Moine du 14 février 1984 (AFAB, dossier: Fondation «Vieux-Bellelay»).
- ¹⁵ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Walter Wenger du 2 juillet 1981 (AFAB, dossier: Archives I/Abbatiale 1978-1981).
- ¹⁶ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Gabriel Rais, sans date [1982] (AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995).
- ¹⁷ Fehr 1986 (voir note 9), p. 190. *Alfred Manessier: exposition, ancienne abbatiale de Bellelay, du 4 juillet au 20 septembre 1970*, catalogue, Moutier, 1970.
- ¹⁸ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Virgile Moine du 14 février 1984 (AFAB, dossier: Fondation «Vieux-Bellelay»).
- ¹⁹ Une copie du procès-verbal intitulé «Comité provisoire pour la création d'un Musée historique régional sur Bellelay» se trouve en annexe d'une lettre de Jean-Jacques Fehr à Walter Wenger du 25 avril 1985 (AFAB, dossier: Fondation «Vieux-Bellelay»).
- ²⁰ Wyss Alfred, Die ehemalige Prämonstratenserabtei Bellelay. Eine architekturhistorische Monographie, Berne, 1960.
- ²¹ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Alfred Wyss du 5 octobre 1978 (AFAB, dossier: Archives I/Abbatiale 1978-1981).
- ²² Lettre de Jean-Jacques Fehr à Virgile Moine du 14 février 1984 (AFAB, dossier: Fondation «Vieux-Bellelay»).
- ²³ Wyss et de Raemy 1992 (voir note 2), p. 99.
- ²⁴ DE CAPITANI François, ZAUGG Harry, *Bellelay à travers les siècles*, éd. par la Fondation de l'abbatiale de Bellelay, Paris, 1990.
- ²⁵ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Gabriel Rais, sans date [1982] (AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995).
- ²⁶ Règlement de la Fondation du Vieux-Bellelay (voir note 10).
- ²⁷ Projet du 8 février 1982, annexe à la lettre de Jean-Jacques Fehr adressée à Émile Huber le 11 février 1982 (AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995).
- ²⁸ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Hermann von Fischer du 6 avril 1984 (AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995). Sur la question des cérémonies religieuses, voir aussi l'article de P.-Y. Moeschler dans les présents *Actes*.
- ²⁹ Lettre de Jean-Jacques Fehr à Jean-Roland Graf du 25 septembre 1980 (AFAB, dossier: Archives I/Abbatiale 1978-1981).
- 30 M. B., «Surprenant alliage pour une exposition hors du commun», in *La Gazette*, 26 juin 2002, p. 7.
- RÖSKE Thomas, Der Arzt als Künstler. Ästhetik und Psychotherapie bei Hans Prinzhorn (1886-1933), Bielefeld, 1995.
- HOUMARD Janine, «Entre profane et sacré», in *Journal du Jura*, 30 août 2010. Les statuts d'Artforum Bellelay se trouvent sur le site internet de la Fondation de l'abbatiale de Bellelay (www. abbatialebellelay.ch).

- ³³ Un exemplaire de la brochure se trouve aux AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995; un autre exemplaire se trouve à la bibliothèque universitaire de Berne. Au sujet de la dissolution de la fondation sur décision du Département fédéral de l'intérieur du 22 octobre 1999, voir le registre du commerce: http://www.moneyhouse.ch/u/stiftung_impulsorium_internationales_zentrum_der_kunste CH-035.7.016.911-7.htm.
- Dès 1986, la revue *Intervalles* avait annoncé: «L'hôpital psychiatrique qu'abrite actuellement l'ancienne abbaye pourrait être transféré vers d'autres lieux, les bâtiments de l'exploitation agricole seront réservés, partiellement en tout cas, à de nouveaux usages [...]» («Préambule», in *Intervalles* 1986 (voir note 2), p. 3).
- Lettre de Kurt Nuspliger aux «participants à la procédure de consultation» du 11 octobre 1989 (AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995).
- Lettre de Jean-Jacques Fehr et Michel Zumkehr à la chancellerie d'État du canton de Berne du 24 novembre 1989 (AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995).
- ³⁷ Lettre d'Andreas Kägi à Jean-Jacques Fehr du 16 mai 1990 (AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995).
- Extrait du procès-verbal du Conseil-exécutif du 16 mai 1990 (AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995): «On doute que ce projet soit réalisable financièrement, compte tenu notamment de l'avis sans équivoque exprimé par le conseiller fédéral [Flavio] Cotti.»
- ³⁹ Lettre d'Andreas Kägi à Jean-Jacques Fehr du 13 novembre 1990 (AFAB, dossier: Archives II/ Abbatiale 1982-1995): «Sous la direction artistique du professeur Christian Megert, des artistes tels que Tony Cragg et Magdalena Jetelová ont pu être définitivement engagés jusqu'à aujourd'hui à travailler avec leurs étudiants durant l'atelier.»
- Lettre de Jean-Jacques Fehr à Andreas Kägi du 28 janvier 1991 (AFAB, dossier: Archives II/Abbatiale 1982-1995).
- ⁴¹ Jn. K., «Un siècle sous le signe de l'ouverture», in *Journal du Jura. Tribune jurassienne*, 15 juin 1998: «La journée officielle du centenaire de la clinique psychiatrique de Bellelay s'est déroulée, samedi, à l'abbatiale, dans le cadre du vernissage de l'exposition du peintre Rolf Spinnler.»
- ⁴² Foucault Michel, «Des espaces autres», conférence donnée au Cercle d'études architecturales le 14 mars 1967, publiée in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, octobre 1984, p. 46-49. Foucault a créé le concept d'hétérotopie, du grec *hétéro* (autre) et *topos* (lieu).
- ⁴³ Reust Hans Rudolf, «Dans les plis d'un espace. Un entretien entre Renate Buser et Hans Rudolf Reust à l'abbatiale de Bellelay, 10 juin», in *Renate Buser. Barock*, Bâle, 2014, p. 35.
- 44 Nicod 2005 (voir note 1), p. 5: «Malgré ses différentes fonctions et sa nouvelle affectation, cette architecture sacrée n'a cependant rien perdu de sa puissance et de sa charge symbolique.»
- ⁴⁵ Blanchy Lara, Les expositions d'art contemporain dans les lieux de culte, Grignan, 2004, p. 35.
- ⁴⁶ Site internet de la fondation (www.abbatialebellelay.ch).
- ⁴⁷ Rapport du jury, «composé de H. Mollet président, M^{mes} Caroline Nicod et Valentine Reymond historiennes de l'art, René Koelliker historien de l'art et de M^{me} Germaine Fendt, tous membres de la commission d'exposition et du conseil de Fondation [...], Bellelay, le 6 novembre 2009, au nom du jury, le président Henri Mollet.»
- ⁴⁸ HELVETIA SACRA, IV, 3 (voir note 2), p. 69. La première église de Bellelay est dédiée à un saint régional, Imier, puis à la Vierge dès avant 1192. L'abbatiale aura aussi des patrons secondaires (Augustin et Norbert).
- ⁴⁹ SCHMUTZ NICOD 2003 (voir note 2), p. 27.
- NICOD Caroline (dir.), *Catherine Gfeller. Processions croisées*, éd. par la Fondation de l'abbatiale de Bellelay, Bienne, 2010.
- ⁵¹ NICOD 2005 (voir note 1), p. 9.

- ⁵² Lugli Adalgisa, *Naturalia et Mirabilia. Il collezionismo enciclopedico nelle Wunderkammern d'Europa*, Milan, 1983, p. 11-13, Chapitre 1.1: *Chiese e meraviglie.*
- ⁵³ Koelliker René (e.a.), *Christian Gonzenbach*, 21.06 12.09.09, abbatiale de Bellelay, éd. par la Fondation de l'abbatiale de Bellelay, Bienne, 2009.
- Marina Porobic, «La mise en abîme», in *La mise en abîme, abbatiale de Bellelay, Romain Crelier*, éd. par la Fondation de l'abbatiale de Bellelay, s. l., 2013, p. 16-17, spéc. p. 16.
- ⁵⁵ Renate Buser, Barock, éd. par la Fondation de l'abbatiale de Bellelay, Bâle, 2014.
- ⁵⁶ Les actes du colloque «KirchenRÄUMEn Zukunftsperspektiven für die Nutzung von Sakralbauten» organisé par l'Architekturforum (Autriche) du 7 au 8 juin 2013 sont publiés in Österreichische Zeitschrift für Kunst und Denkmalpflege, LXVIII, n° 3/4, 2013.
- ⁵⁷ Fierz Peter, «Umwidmen von kirchlichen Räumen», in *Schweizerische St. Lukasgesellschaft SSL*, annuaire 2012, p. 4-17.
- NEUMANN Michael, «Neue Nutzung von Kirchen», in Nichts für die Ewigkeit? Kirchengebäude zwischen Wertschätzung und Altlast, Dokumentation der Tagung des Deutschen Nationalkomitees für Denkmalschutz vom 5. bis 7. Oktober 2000 in Erfurt, éd. par le Deutsches Nationalkomitee für Denkmalschutz, Bonn, 2001, p. 118-221, p. 118; Pousseur Robert, Les églises seront-elles des musées?, Paris, 1999.
- ⁵⁹ Blanchy 2004 (voir note 45).